

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Mention : Activité - Projet - Sport - Santé - Spécialité : Sport - Innovation, Management et Ingénierie du Projet - Parcours : Tourisme sportif et pratiques récréatives en milieu rural

RNCP21054 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	335p, 334p
Code(s) ROME	G1301, G1403, K1802, D1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

<http://www.univ-bpclermont.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire d'un master est formé pour réaliser des missions de développement des projets intégrant le sport, les loisirs et le tourisme.

- Dans le secteur des produits sportifs touristiques et de loisir il procède, à partir d'analyses et d'études concrètes, à l'élaboration technique du projet sur l'ensemble ou une partie des actions à mener. Il assure la réalisation et le suivi du projet.
- Dans le secteur du développement local il participe à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique, social, culturel, environnemental (programme sportif de loisirs, de tourisme...).
- Dans le secteur des équipements sportifs de loisir il est compétent pour gérer l'équipement, développer une stratégie marketing sur un marché touristique et mettre en place une politique de partenariat permettant d'intégrer l'équipement dans l'offre touristique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication, partager et organiser des données.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- Mettre en œuvre un projet, définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.

- Réaliser une étude : poser une problématique, construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer.
- Travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, encadrer.
- Appréhender le milieu professionnel : identifier ses compétences et les communiquer, situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique, identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel, connaître, mettre en œuvre et respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité, accéder à des responsabilités en milieu professionnel.

Compétences scientifiques générales :

- Respecter l'éthique scientifique et professionnelle
- Appuyer et enrichir son travail sur la base d'une analyse critique des ressources bibliographiques existantes
- Connaître, respecter et mettre en œuvre la réglementation en vigueur
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction
- Adopter une approche interdisciplinaire
- concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels
- concevoir et mettre en œuvre des méthodes d'évaluation
- maîtriser des techniques informatiques de recueil, de gestion et de traitement de données
- Mettre en œuvre, piloter et évaluer une intervention en milieu professionnel en tenant compte des contextes, enjeux, acteurs, et méthodes spécifiques

Compétences disciplinaires spécifiques :

- diagnostiquer sur un territoire la multiplicité des acteurs et des enjeux entourant les problématiques de développement du sport du loisir et du tourisme
- mesurer les enjeux du développement local des activités sportives de loisir et touristique (enjeux économiques, d'aménagement, d'emploi, de préservation des ressources naturelles, ...)
- construire sur un territoire un projet de développement reposant sur des pratiques sportives et de loisirs en s'associant le concours des différents acteurs et en mobilisant les différentes sources de financement
- étudier la faisabilité d'un projet, d'un produit ou d'un équipement sportif et de loisir : conduire une étude de faisabilité sur un projet sportif et touristique, définir le mode de gestion d'un équipement sportif et de loisir , définir le statut juridique le mieux approprié pour commercialiser et distribuer le produit, monter les dossiers techniques, administratifs et financiers auprès des partenaires publics et privés
- élaborer un produit sportif et touristique et mettre en place une stratégie de commercialisation pour un tour opérateur, une agence de voyage
- mettre en place, en concertation avec les différents acteurs, une CDESI (commission départementale des espaces sites et itinéraires) : articuler la CDESI avec les politiques touristiques et de développement économique du territoire, rédiger des conventions d'utilisation des équipements et des espaces sportifs, piloter la réalisation d'un PDESI (plan départemental des espaces sites et itinéraires), trouver des solutions à des conflits d'usage pouvant survenir dans l'utilisation des espaces sites ou itinéraires
- gérer des équipements et des espaces sportifs (en milieu naturel et urbain), organiser et planifier des activités en garantissant la sécurité des usagers
- Il connaît :

* Le rôle et les missions des acteurs locaux du développement local qu'il s'agisse des collectivités locales (communes, départements, régions) ou des nouvelles structures de coopération (intercommunalité, pays) et des acteurs plus spécifiques (PNR parc naturel régional, VNF voie navigable de France , ONF office national des forêts , ..)

* Le rôle et les missions des acteurs dans le domaine du sport du loisir et du tourisme

* Les règles applicables à toutes activités intégrant sport loisir et tourisme (sécurité, encadrement, manifestation, commercialisation, ...)

* Le fondement juridique et réglementaire des CDESI et PDESI et leurs modalités de mise en œuvre

* Les outils contractuels nécessaires à la mise en place de PDESI

* Les financements spécifiques pouvant être mobilisés dans le cadre du développement local

* Les exigences et les fonctionnalités des équipements sportifs et de loisirs en milieux naturel et urbain.

* Les modes de gestion des équipements sportifs et de loisirs et les différents montages possibles alliant public et privé

- * Les outils marketing et les circuits de distribution spécifiques au tourisme
- * les outils comptables et financiers permettant de s'assurer de la viabilité d'un produit ou d'un projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS Toursime, tourisme sportif Structures territoriales touristiques (OTSI, CDT, CRT) : bases de plein air, organisateurs de séjours thématiques, structures privées sportive et de pleine nature. Organismes publiques territoriaux Collectivités territoriales	
TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES • Chef de projet • Directeur(rice) • Commercial	
RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ A compléter (Reprise)	

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 949 €
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 099
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme R2X80 — Attachés commerciaux R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels, jury de la VAE

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.staps.univ-bpclermont.fr>

Site de l'Université Blaise Pascal

Site de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21054/>